

Développer les pistes cyclables : Budget de participation citoyenne 2022

En mars dernier, vous avez voté pour vos projets préférés dans le cadre du budget de participation citoyenne. Élu.e.s et services municipaux travaillent, aux côtés des habitant.e.s porteurs de projet et des membres du conseil de participation citoyenne, à la mise en œuvre de ces idées. En attendant de retrouver en septembre la deuxième édition de l'appel à projet du budget de participation citoyenne, voici des nouvelles des projets en cours...



© Villeparisis

PROJET 3 : DÉVELOPPER LES PISTES CYCLABLES

[Habitante porteuse de projet : Nathalie Kuhn](#)

Budget : 75 000 €

Calendrier : la visite sur site a permis de préciser le projet pour une réalisation dans les prochains mois.

« Je fais partie du Conseil de participation citoyenne et, surtout, je me rends à mon travail à vélo. Je suis consciente des nombreux dangers que cela représente, c'est pourquoi il m'a paru essentiel de sécuriser les pistes cyclables, d'autant plus pour les jeunes se rendant au collège à vélo ! Une piste cyclable sécurisée sera créée à partir du collège Gérard Philipe, elle longera le stade des Petits Marais et desservira l'autre collège, Marthe Simard, elle continuera le long de la ZAC de l'Ambrésis, où le chemin sera réaménagé en piste à mobilité douce, pour arriver au niveau de l'avenue des entrepreneurs face à l'avenue de Provence. Il faudra la franchir pour ensuite traverser le petit parc, un passage sera créé pour éviter d'avoir à rouler sur le trottoir, un chemin sera aussi réaménagé le long d'une société, pour ensuite se terminer du côté des immeubles de Normandie Niemen. Les travaux devraient commencer très prochainement. »

[PDF](#)